



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr
Réf. : PA/

**Objet : Dossier de déclaration concernant la remise en état
d'un passage busé à ROHRBACH-LES-DIEUZE
Accord immédiat**

**P. J. : 1 dossier de déclaration
1 récépissé de déclaration
1 courrier de notification**

**Monsieur le Maire
Mairie**

100, rue de la Municipalité

57630 MOYENVIC

Metz, le 26 janvier 2015

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de reprise de sous-profondeur de canalisation de gaz sur la commune de MOYENVIC**

Ce dossier a été déposé par : **GRT Gaz Région Nord-Est à LUDRES**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du « récépissé de déclaration n° 57-2015-00002 » en date du 26 janvier 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie de bien vouloir afficher en mairie durant une période de un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER